

#JVD

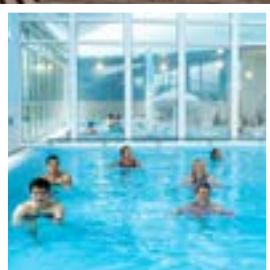
JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°165 • Novembre 2024 **Votre magazine municipal**



Dossier

Le nouveau casino entre en jeux !



Thermes • p 10
Valvital coupable de non-entretien



ÉcoQuartier • p 11
La justice tranche en faveur de la ville



Économie • p 13-15
Préférence commerce : les acteurs locaux valorisés



Beau succès pour la Semaine Bleue

Une nouvelle fois, la Semaine Bleue « semaine nationale des retraités et des personnes âgées » organisée par le service Solidarités a été un véritable succès à Divonne-les-Bains, du 30 septembre au 4 octobre. Marche olympique, lectures auprès des enfants, activités intergénérationnelles, grande dictée intergénérationnelle, plantation d'arbre et d'une capsule temporelle (composée de souvenirs de cette semaine, elle sera ouverte dans 20 ans, soit en octobre 2044) et moments conviviaux ont rythmé cette belle semaine dédiée à nos seniors. Elle a illustré leur dynamisme et leur engagement dans la vie de notre commune. Merci à l'ensemble des acteurs pour leur implication et leur mobilisation.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier

Le casino se dévoile



P8-9 • Actualités



P10 • Thermes :

VaVital condamnée



P11 • L'ÉcoQuartier, les permis de construire validés



P12 • Rencontre avec

les associations sportives



P13-15 • Des commerçants honorés



P16-17 • Retour en images sur le festival Gourmandiv'



P20 • Découvrez le

Divonnais Baptiste Tinchant



Édito

Novembre marque une étape particulièrement symbolique pour notre cité thermale avec la réouverture tant attendue du casino de Divonne-les-Bains, lieu emblématique de notre histoire et véritable patrimoine de notre ville. Plus de 10 millions d'euros ont été investis, par le groupe Partouche, pour repenser tous les espaces et proposer un lieu moderne et agréable. Après des mois de travail, de réflexion et d'efforts concertés, cette rénovation complète vient redonner vie à l'un des lieux les plus emblématiques de Divonne-les-Bains. C'est bien plus qu'une simple réouverture, c'est la redynamisation d'un pan de notre attractivité économique, touristique et culturelle. Le casino a toujours été un acteur majeur de l'identité divonnaise, et nous sommes ravis de voir cette institution reprendre sa place au cœur de notre ville. Divonne-les-Bains séduit et attire les investisseurs privés à l'image du château et de l'hôtel 4 étoiles Best of Both.

En parallèle de cet événement marquant, des décisions de justice récentes sont venues

“ Nous allons poursuivre nos projets au service des Divonnais ”

conforter plusieurs projets majeurs sur lesquels nous travaillons depuis des années avec détermination et persévérance. Les dossiers des Thermes et de l'ÉcoQuartier de la Gare ont reçu des avis favorables, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives pour Divonne-les-Bains. Concernant les Thermes, la cour administrative d'appel de Lyon confirme que la résiliation du bail était justifiée et que Valvital doit assumer ses responsabilités, notamment sur le défaut d'entretien. Le rapport des experts met en lumière les raisons pour lesquelles nous avons dû suspendre l'activité. La sécurité et l'hygiène des infrastructures ne permettaient plus d'accueillir le public.



La seconde décision sur l'ÉcoQuartier de la Gare conforte notre stratégie de densification maîtrisée afin de lutter contre l'étalement urbain. Aujourd'hui, nous allons poursuivre nos projets au service des Divonnais. Ces blocages engendrés par l'opposition politique d'une association, l'Ashed, nous fait et nous font perdre encore plusieurs mois sur ces dossiers structurants.

Dans ce numéro, nous avons également voulu mettre à l'honneur nos commerces locaux, véritable colonne vertébrale de notre vie quotidienne. Plusieurs d'entre eux ont été récemment distingués par le label « Préférence Commerce », gage de qualité et de savoir-faire. Ce label reflète l'engagement de nos commerçants à proposer des services d'excellence, en phase avec les attentes de nos concitoyens.

Enfin, vous découvrirez le programme des festivités de Noël qui seront lancées le 30 novembre à partir de 17h30 sur la place de l'Office de Tourisme avec un spectacle pyrotechnique, une déambulation surprise et l'inauguration de la patinoire. Nous vous attendons nombreux !

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 78 60 85 13. Mensuel édité à 6 200 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Le nouveau casino se dévoile

Grand angle



L'histoire entre la ville de Divonne-les-Bains et le casino s'écrit depuis 70 ans. Aujourd'hui, l'établissement historique de notre cité thermale a rouvert ses portes après plus de deux ans de travaux et un investissement de plus de 10 millions d'euros. Un espace moderne, élégant et agréable, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Redonner ses lettres de noblesse au casino de Divonne-les-Bains. Voici l'objectif du Groupe Partouche. Plus de 10 millions d'euros ont été investis, une relocalisation temporaire et plus de deux ans de travaux ont été nécessaires. « *Le casino de Divonne-les-Bains se distinguera certainement comme l'un des plus beaux établissements de jeux en France*, explique Benoît Gaven, directeur de l'établissement. *La décoration élégante et la refonte complète de ses espaces ont été imaginées pour offrir une expérience moderne et raffinée tout en respectant l'héritage historique du bâtiment. Chaque élément, du sol au plafond, a été soigneusement retravaillé pour faire de cet espace un véritable palais de jeux. L'établissement s'enrichit également d'un nouveau restaurant, inspiré Art déco, avec une capacité de près de 100 couverts. Il accueille les gourmets dans une atmosphère sophistiquée, et propose une cuisine de qualité, en parfaite harmonie avec l'esprit du lieu.* »

Pour la ville de Divonne-les-Bains, cette réouverture est essentielle. « *C'est un moment crucial pour notre commune*, explique le maire, Vincent Scattolin. *Cet établissement est non seulement un moteur économique vital, mais aussi un symbole de notre attractivité touristique et culturelle. En retrouvant son dynamisme, le casino contribuera à la création d'emplois, au soutien de nos commerces locaux, et renforcera l'image de Divonne-les-Bains comme destination de choix. C'est une véritable opportunité de relancer l'animation de notre ville et de consolider son avenir.* »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Grand angle



Des espaces totalement repensés

A l'intérieur, les murs dorés et argentés ont remplacé les tapisseries rouges. L'ancien espace de jeux traditionnels accueille aujourd'hui plus de 200 machines à sous. Si le casino précédent disposait de deux espaces de restauration, aujourd'hui, un lieu unique pour les gourmets. « *Nous allons relancer les animations afin de proposer à nouveau des repas-spectacles qui ont fait notre réputation* », explique Benoît Gaven, directeur du casino.

De nouvelles tables de jeux attirent aujourd'hui, les amateurs de roulette, de Blackjack et les joueurs de poker. « *Nous avons créé une véritable "poker*

room" pour permettre l'organisation de tournois prestigieux. »

L'espace Charles-Aznavour, qui abritait le casino provisoire, sera prochainement détruit. « *Le parking sera alors agrandi pour permettre de recevoir plus de clients.* » Le cinémathéâtre reprendra quant à lui sa place dans l'univers culturel de notre ville.

Avec cette réouverture, le casino de Divonne-les-Bains affiche ses ambitions : devenir le rendez-vous incontournable du divertissement dans la région lémanique. « *Les équipes ont mis tout leur savoir-faire pour offrir une aventure de jeu renouvelée, captivante, et prête*


à séduire à la fois les habitués et les nouveaux curieux en quête de découvertes. »

**INAUGURATION
LE 8 NOVEMBRE**

Le vendredi 8 novembre, le casino de Divonne-les-Bains vous invite à une « Folle Inauguration » : une soirée exceptionnelle sous le signe des Années 20 où le glamour et la fête seront à l'honneur. Une soirée pleine de surprises et de moments inoubliables vous attend, entre performances artistiques et ambiance musicale rétro-chic. Une opportunité unique de célébrer le retour de ce lieu mythique.

6



+ de 200
 machines à sous

+ de 10
 tables de jeux 

Divonne-les-Bains séduit et attire les investisseurs privés à l'image du château pour un montant de plus de 50 millions d'euros et de l'hôtel 4 étoiles Best of Both pour un montant de 6 millions d'euros.



70 ans d'histoire

Alors que le casino entre dans une nouvelle ère, les associations Divonne Hier et Demain et Arpadi ont retracé 70 ans d'histoire à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier.

À la Libération, la Société des Bains met en vente son patrimoine. Marcel Anthonioz, facilement élu maire de Divonne-les-Bains en 1945, craint qu'il soit vendu morceau par morceau et que les Grands Hôtels soient détruits. Il signe donc une promesse d'achat en 1952. Il est convaincu qu'un casino permettrait de relancer la station thermale. Cette même année, il obtient un avis favorable du Ministère de l'Intérieur pour l'ouverture d'un établissement de jeux. Il lui reste à trouver un concessionnaire.

C'est chose faite avec Louis Bernard-Lévy, marchand de biens, qui s'associe avec son ami Fleury Creton, homme d'affaires talentueux.

Le casino ouvre ses portes le 1^{er} juillet 1954, mais l'affaire est risquée, les années précédentes, la Société des Bains était largement déficitaire !

Toutefois le succès est rapidement au rendez-vous. En 1955, le casino s'installe définitivement dans la salle

à manger aménagée et agrandie du Grand Hôtel. Il se hisse, en 1956, au troisième rang en France et obtient la première place en 1960. Le casino est une véritable entreprise familiale : Fleury Creton est secondé par son épouse, Marie-Thérèse. Leur fils devient directeur artistique et leur belle-fille secrétaire de l'établissement. En 1962, la Société d'Exploitation du casino est vendue à un groupe franco-américain. Puis en 1964, c'est la naissance de la « Société d'exploitation du casino et des grands hôtels de Divonne-les-Bains » qui marque la fusion de la branche hôtelière et de celle qui exploite le casino.

De belles années s'écoulaient encore, mais les bénéfices se réduisent petit à petit. En 1993, la loi helvétique sur les maisons de jeux s'assouplit et de nombreux établissements s'ouvrent à proximité de Divonne-les-Bains.

En 2005, la Société est rachetée par le Groupe Partouche. En 2022, après la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Groupe Partouche décide alors de lancer d'importants travaux de rénovation. La suite de l'histoire, s'écrit avec vous depuis le jeudi 24 octobre.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



LE GROUPEMENT ÉCONOMIQUE DIVONNAIS RÉCOMPENSÉ

Lundi 14 octobre, le Groupement économique divonnais (GED) a reçu le trophée André Guillermier 2024 par la Chambre de commerce et de l'Industrie de l'Ain (CCI) à Ambérieu-en-Bugey. À cette occasion, Éric Gavaret, adjoint délégué à la vie commerçante, Corinne Crassard, présidente du GED, accompagné de Vincent Lhuillier, manager de centre-ville, ont représenté la ville. Ce trophée vient récompenser une union commerciale exemplaire dans sa collaboration avec les collectivités. Un grand bravo à l'association des commerçants pour son travail en faveur de l'attractivité et du dynamisme de notre ville (lire aussi l'article sur le label Préférence Commerce pages 13 à 15). Le GED a tenu également son assemblée générale, mercredi 16 octobre, pour dresser le bilan de l'année écoulée et préparer les projets à venir, notamment les festivités de Noël. Le bureau actuel a également été reconduit.



LA NUIT DES CHOCOTTES VA FAIRE TREMBLER L'HIPPODROME

La nuit des chocottes, organisée par le Sou des Écoles de Divonne-les-Bains, revient à l'hippodrome le samedi 16 novembre dès 16h. Aventurez-vous dans les célèbres parcours, tentez de vous échapper de l'Escape Game, enflammez le dancefloor du bal des vampires, émerveillez-vous devant les jongleurs et cracheurs de feu à spectacle unique, frissonnez avec la boîte noire et tentez de découvrir les différents objets, participez au concours du plus beau gâteau des chocottes et gagnez des lots gastronomiques. Le DJ Lenny Necio animera la soirée.

+ d'infos

Ventes en ligne à partir du 6 novembre à 13h.



Sécurité routière :

Quelle distance pour vous arrêter ?



TENNIS EN ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose, le Tennis Club de Divonne-les-Bains organise une journée dédiée aux femmes le 23 novembre. Dès 14h, un tournoi en doubles dames est organisé suivi d'un apéro dînatoire dès 19h30 et d'une soirée dansante. Tout au long de la journée, des animations et tombola seront organisées au profit de l'association Ma Bulle Rose Pays de Gex, avec qui la ville a noué un partenariat. Inscription avant le 17 novembre sur le site : www.tc-divonne.fr



INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Les membres dévoués de la Croix Blanche Divonne vous invitent à participer à une formation aux premiers secours (PSC1). La prochaine session de formation se déroulera le samedi 23 novembre de 8h30 à 17h30. Inscrivez-vous par mail à secouristes.div@gmail.com et soyez prêts à agir en cas d'urgence. Votre engagement peut sauver des vies.

Respectons la limitation 30 km/h



PLAN DE CIRCULATION : POURQUOI RESPECTER LES ZONES 30 KM/H ?

Les zones 30 km/h dans notre commune sont essentielles pour protéger les usagers vulnérables et améliorer la qualité de vie. Lorsqu'un véhicule roule à 30 km/h, les chances de survie d'un piéton en cas de choc sont de 95%. À 50 km/h, elles chutent à 53%, et elles sont de seulement 20% à 60km/h. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : rouler plus lentement est le seul moyen de faire cohabiter différents usagers de la route : piétons, cyclistes, véhicules motorisés. Les avantages sont multiples : non seulement vous protégez la vie des usagers les plus vulnérables, mais vous contribuez également à réduire les nuisances sonores et la pollution dans la ville.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

0800 112 112 : CECI N'EST PAS UN SPAM



Depuis le 1^{er} octobre, si vous avez contacté les secours (15, 17, 18, 112...), les services d'urgence vous rappelleront à partir d'un numéro unique : 0 800 112 112.

Ce n'est pas un spam ! Enregistrez ce numéro dans vos contacts pour éviter toute confusion avec des appels frauduleux ou commerciaux. Cette initiative s'inscrit dans la lutte contre les arnaques téléphoniques et renforce la sécurité des échanges.

Les numéros d'urgence habituels (15, 17, 18, 112...) restent inchangés et sont toujours disponibles 24h/24.



Thermes : VaVital condamnée pour défaut d'entretien

C'est une excellente nouvelle pour la ville de Divonne-les-Bains. La cour administrative d'appel de Lyon confirme le rejet des demandes d'indemnisation formulées par VaVital. Ce contentieux portait sur la résiliation du bail emphytéotique administratif lié à l'exploitation des thermes de Divonne-les-Bains.

VaVital avait initialement demandé la condamnation de la commune à lui verser des indemnités d'un montant total de plus de 7 millions d'euros, en compensation des pertes économiques et des investissements réalisés dans le cadre de l'exploitation des Thermes. En 2020, le tribunal administratif de Lyon avait rejeté cette demande. Une décision contestée en appel par la société.

UNE VICTOIRE IMPORTANTE POUR NOTRE COMMUNE

Aujourd'hui, la justice donne une nouvelle fois raison à la ville de Divonne-les-Bains. Le 19 septembre 2024, la Cour a rejeté toute demande d'indemnité de la part de VaVital, l'ancien gestionnaire du site. Elle reconnaît expressément le rapport des experts qui met en évidence un défaut d'entretien de la part de l'ancien exploitant. Une situation qui a conduit la ville à fermer les Thermes au

1^{er} janvier 2023. VaVital est également redevable de la totalité des frais d'expertise, soit près de 45 000€.

« Cette décision est une victoire importante pour notre commune. Elle confirme que la résiliation du bail était justifiée et que VaVital doit assumer ses responsabilités, notamment sur le défaut d'entretien, souligne le maire, Vincent Scattolin. Le rapport des experts met en lumière les raisons pour lesquelles nous avons dû suspendre l'activité. La sécurité et l'hygiène des infrastructures ne permettaient plus d'accueillir le public. Aujourd'hui, nous espérons tourner cette page et poursuivre nos projets au service des Divonnais. »

Recherche d'un repreneur privé : une priorité pour la ville

La ville travaille actuellement à retrouver un repreneur privé. Au cours de l'année 2024, les élus de la ville de Divonne-les-Bains ont rencontré de nombreux grands groupes du thermalisme afin de les sonder et de les interroger. Des efforts qui témoignent la volonté de la municipalité de relancer le projet des Thermes en collaborant avec des partenaires privés.



ÉcoQuartier de la Gare : la justice confirme les permis de construire

Le projet d'aménagement de l'ÉcoQuartier de la Gare, projet majeur de la ville de Divonne-les-Bains, a connu un nouvel épisode judiciaire le 11 octobre 2024. En effet, la cour administrative d'appel de Lyon a rejeté purement et simplement l'appel de l'association recourante (l'Ashed) contre les permis de construire.

C'est une nouvelle victoire pour la ville de Divonne-les-Bains dans le dossier de l'ÉcoQuartier de la Gare. Alors que l'association recourante Ashed avait déposé des recours contre les permis de construire de ce projet de centre-ville, la cour d'appel administrative de Lyon a rendu son jugement mi-octobre. Elle indique que « *la requête de l'association est rejetée* » relevant sa tardiveté et le recours adressé à une mauvaise juridiction. Le recourant est également contraint de verser la somme de 3 000€ regroupant les dépenses occasionnées par la procédure à la commune de Divonne-les-Bains. « *La décision sur l'ÉcoQuartier de la Gare conforte notre stratégie de densification maîtrisée, afin de lutter contre l'étalement urbain* », explique le maire Vincent Scattolin.

**« L'ÉCOQUARTIER DE LA GARE EST UNE RÉPONSE
AUX BESOINS DE LOGEMENTS, DE COMMERCES ET DE SERVICES »**

Si cette victoire est importante pour la ville de Divonne-les-Bains, le dossier de l'ÉcoQuartier reste une nouvelle fois entre les mains de la justice. En effet, l'association a déposé un recours contre le permis d'aménager. « *Ces blocages politiques nous ont fait et nous font perdre encore plusieurs mois sur ces dossiers structurants. Nous souhaitons que ce projet tant attendu par les Divonnais avance car il sera une réponse aux besoins de logements, de commerces et de services pour notre centre-ville.* »

Aujourd'hui, les démolitions de six bâtiments et maisons, rue de la cité, ont débuté.

L'ÉCOQUARTIER EN CHIFFRES

La réhabilitation de
8 hectares
au profit des habitants

380 logements
dont 40% de logements
sociaux.

La création de nouveaux
équipements pour
les Divonnais : **1 crèche,**
1 résidence
autonomie,
1 nouveau local
pour la police
municipale,
1 supermarché
de proximité

30 nouvelles
enseignes
complémentaires à celles
de notre centre-ville

1 pôle de mobilité
pour accéder à l'ÉcoQuartier
en transports en commun
et **1 grand parking**
souterrain ouvert
au public

1 jardin d'eau
et **1 ligne d'eau**

1 cinéma
de **3 salles**

200 arbres
plantés au sein de
l'ÉcoQuartier de la Gare



US PAYS DE GEX RUGBY (RÉGIONALE 1) : UN BEL ÉTAT D'ESPRIT RETROUVÉ

La saison de rugby s'annonce pleine de promesses et de défis pour l'US Pays de Gex : nouvelle catégorie, nouveau staff et nouveaux objectifs. « *Le manque de joueurs nous avait pénalisé l'an dernier, explique-t-on au club. C'est la raison pour laquelle nous sommes descendus de division. Aujourd'hui, nous avons renouvelé le staff. Nous avons fait un choix en interne afin de véhiculer l'état d'esprit familial, colonne vertébrale du club.* » Yannis, Frédéric, Bruno (sur la photo) et Thomas donnent les consignes.

PRENDRE DU PLAISIR SUR LE TERRAIN

« *Nous disposons aujourd'hui d'un groupe solide composé d'environ 55 garçons. Nous avons de bons joueurs à tous les postes. Nous sommes beaucoup plus solides pour démarrer cette nouvelle saison. Nous avons également recruté un préparateur physique. Les garçons ont retrouvé le plaisir de jouer ensemble, des compétences, des valeurs et un bel état d'esprit.* » Quant aux objectifs, les dirigeants sont modérés. « *Ce sont les joueurs qui vont les fixer. La barre c'est eux qui vont la mettre. Nous sommes conscients du niveau de la Régionale 1 que nous découvrons. L'important est de prendre du plaisir sur le terrain.* »



US DIVONNE : UN GROUPEMENT POUR PROMOUVOIR LE FOOTBALL FÉMININ

L'US Divonne, l'ESCO (Echenevex, Segny, Chevry olympique) et l'AS Versonnex-Grilly-Sauverny se sont réunis pour former le groupement des jeunes footballeuses gessiennes. « *Nous avons la volonté de créer une équipe féminine,* explique Philippe Imbert, directeur technique de l'US Divonne. *Néanmoins, nous manquions d'encadrants. L'ESCO et l'ASVGS avaient déjà formé un groupement. Toutefois, ils manquaient d'infrastructures. Nous avons donc décidé d'unir nos forces. Nous avons les terrains, ils ont les entraîneurs. C'était le mélange parfait.* » Depuis début septembre, les trois clubs à travers le groupement dispose de huit équipes. « *Nous avons deux équipes de U18, deux équipes de U15,*

deux équipes de U13 et deux équipes de U11. L'équipe première des U18 joue en district Haute-Savoie-pays de Gex et nous accueillons les matchs le samedi matin. »

L'objectif de ce groupement est de promouvoir le football féminin. Et c'est chose faite ! Puisque les clubs comptent aujourd'hui 137 licenciées dans les diverses catégories. « *Les filles viennent de tout le pays de Gex, un planning d'entraînement comprend les trois terrains, de Divonne-les-Bains, de Sauverny et d'Echenevex.* »

+ d'infos





Label préférence commerce : une reconnaissance des acteurs économiques locaux

L'obtention de la reconnaissance nationale Préférence Commerce repose sur le respect d'au moins 80% des 80 critères du cahier des charges répartis en quatre domaines principaux : l'environnement extérieur du magasin, son aspect intérieur, la relation client et la gestion et l'exploitation du magasin.

Le label Préférence Commerce, créé en 2012 par les Chambres de Commerce et d'Industrie et soutenu par le ministère de l'Économie et des Finances, met à l'honneur les commerces de proximité qui offrent à leurs clients un accueil et des services de qualité. Ce label s'adresse à tout type de commerce de moins de 400m² situé en centre-ville, centre-bourg ou quartiers et de tout secteur d'activité.

**PRÉFÉRENCE[®]
COMMERCE**
LA GARANTIE DE L'EXCELLENCE
À DIVONNE-LES-BAINS

10 BONNES RAISONS DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR LES COMMERÇANTS

- Dégager les points forts et axes d'amélioration de son établissement,
- S'adapter en permanence à la demande de ses clients,
- Renforcer la confiance et la fidélité de ses clients,
- Faire évoluer et dynamiser son commerce,
- Valoriser son professionnalisme,
- Se différencier de la concurrence,
- Bénéficier de conseils individualisés,
- Motiver son personnel,
- Accéder au label national Préférence Commerce reconnu par l'État,
- Obtenir une reconnaissance et une promotion nationale.

À Divonne-les-Bains, le label Préférence Commerce a été lancé en mars 2024, une première dans le département de l'Ain. **En juin dernier, treize lauréats ont déjà été récompensés** : Alve'Art, Azur Fleurs Divonne-les-bains, la Caisse d'Épargne, Couleur & Co, Couleur Nature, Devernois, Kiplé, La Flaconnerie by Vinum Heretis, Le Calumet, le Carré 76, Lou By Sand, la Pharmacie des Bains, Rêve de coccinelle (découvrez-les en pages 14 et 15). La prochaine session de remise de prix se tiendra le 5 décembre.

Plus d'infos





LE CARRÉ 76

« Nous avons souhaité concourir à ce label pour participer à la vie commerçante de la ville, expliquent, Nathalie Herin Coletta et Bruno Swolarski, les gérants. La CCI de l'Ain a eu une oreille attentive. Nous avons pu bénéficier de conseils notamment dans les domaines où nous n'étions pas spécialisés comme la communication. C'est aussi un gage de service de qualité pour nos clients. »

RÊVE DE COCCINELLE

« Je n'avais jamais reçu de prix de ma vie, explique Laurence Lebihan, la gérante. J'avais envie de me lancer dans l'aventure. C'est un plus pour le commerce. C'est aussi une manière de se différencier et de donner confiance à nos clients. J'ai tout quitté pour ouvrir ce magasin. Ce label est une reconnaissance pour le travail réalisé depuis 13 ans. »



Éric Gavaret
Adjoint délégué à la
proximité et à la vie
commerçante

« En complément de la démarche de certification initiée par l'Office de Tourisme pour valoriser son professionnalisme, nous aspirons à structurer la destination commerciale et touristique de la commune en entreprenant une démarche de sensibilisation des professionnels à l'importance de la qualité d'accueil et de service dans le commerce. C'est ainsi que nous avons décidé de constituer un groupe de travail avec des commerçants volontaires et l'association des commerçants. Nous avons le souhait que cette charte corresponde en tout point à la demande, aux besoins et aux problématiques de notre territoire. Nos commerces locaux sont les véritables forces vives de notre ville de Divonne-les-Bains. Nous jouissons d'une diversité de savoir-faire. Les habitants peuvent également profiter de deux marchés hebdomadaires renommés (vendredi et dimanche). »

AZUR FLEURS

« Participer à ce label Préférence Commerce était une manière de valoriser notre magasin, expliquent les gérants, Martine et Stéphane Lambin. C'était aussi une manière de se tester sur notre qualité, notre accueil et nos vitrines dont nous mettons un point d'honneur à décorer. C'est aussi une récompense pour notre travail depuis 5 ans. »



COULEUR NATURE

« Commerçante depuis les années 80, j'ai participé à ce label pour mettre en avant tout le travail réalisé à Divonne-les-Bains, explique la gérante Corinne Crassard. Je voulais aussi montrer à mes collaboratrices qu'ils ne faut jamais baisser les bras et que nous devons toujours avancer. Il faut sans cesse évoluer pour répondre aux besoins des clients. »





LA FLACONNERIE BY VINUM HERETIS

« Je pense qu'il était important de participer à ce label pour la ville de Divonne-les-Bains, insiste le gérant Allan Balland. C'est une manière de faire reconnaître les commerces de qualité et de promouvoir le tourisme. C'est aussi une manière pour nous commerçants de nous remettre en question. »



ALVE'ART

« Dans notre démarche de proposer des produits artisanaux de qualité, participer à ce label était une continuité, expliquent les gérants Natacha et Laurent Singeot. Cela nous a permis, pour nous commerçants depuis seulement deux ans, de bénéficier de formation grâce à la CCI de l'Ain. Cela permet aussi de continuer de développer le centre-ville. »

DEVERNOIS

« J'ai souhaité participer au label pour avoir un regard extérieur de la part de professionnels, explique Julie Asdur-Mascarello. Après 35 ans à Divonne-les-Bains, il est important de savoir se renouveler. Je souhaiterais aussi remercier tous les Divonnais. C'est aussi grâce à eux que nous avons des commerces de qualité. »



LE CALUMET

« Lorsque nous avons repris ce commerce il y a deux ans, nous avons mis l'accent sur l'accueil et le parcours de nos clients, explique Calers Boyer, le gérant. Nous avons repensé les espaces et la disposition. Participer à ce label a permis de conforter et de confirmer que nous étions sur la bonne voie dans l'intérêt de nos clients. »



KIPLÉ

« Participer au label Préférence Commerce permet de rassurer les clients, explique le gérant Nicolas Arnaud. Cela impose à chaque commerçant une présentation, un accueil chaleureux et des standards de qualité. Cela m'a également permis d'être en contact plus régulier avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain. »

LOU BY SAND

« C'est important pour une ville touristique comme Divonne-les-Bains que ses commerces aient une distinction de qualité, explique Sandrine Dalcieux. C'est aussi important pour nous commerçants d'avoir une reconnaissance de personnes du métier comme la CCI. Cela nous rassure. »



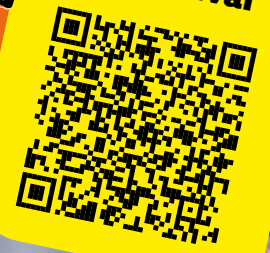


Événement

gourmandiv'

Festival Culture & Gastronomie

Retrouvez toutes les photos du festival



Les 5 et 6 octobre, Divonne-les-Bains a vibré aux rythmes des saveurs et des découvertes culinaires à l'occasion de la 13^e édition du festival Gourmandiv' parrainée par Sébastien Vauxion, chef du restaurant doublement étoilé Sarkara et élu meilleur pâtissier du monde 2024.

Des chefs passionnés, des artisans locaux et des visiteurs enchantés se sont réunis à L'Esplanade du Lac pour célébrer la gastronomie. Des démonstrations et dégustations culinaires, dîners gastronomique et caritatif, des ateliers, des jeux, un espace librairie... ont ravi petits et grands. Merci aux partenaires, aux organisateurs et à tous ceux qui ont fait de cette 13^e édition un véritable succès !



Sébastien Vauxion, parrain du festival.



Ateliers et animations ont rythmé les journées.



L'école hôtelière Savoie Léman.



Conférence de Valentin Morel.





Sébastien Brocard, pâtissier et chocolatier à Divonne-les-Bains, a relevé les défis lancés par le parrain du festival.



Masterclass proposée par Thibaut Lefils et Emily.



Le maire Vincent Scattolin et Stéphane Gropelly, chef du restaurant scolaire de Divonne-les-Bains.



Dégustations et découvertes de nouvelles saveurs.



Dîner gastronomique au Domaine de Divonne réalisé par les chefs Michel Roth et Danny Khezzar.





RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DES MOIS DE SEPTEMBRE ET D'OCTOBRE



CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC PASCAL PICQ

Mardi 15 octobre, les amoureux de littérature étaient présents à L'Esplanade du Lac pour un moment d'échange et de découverte à l'occasion du café littéraire organisé par l'association Arpadi. L'invité d'honneur Pascal Picq, paléoanthropologue et maître de conférences au Collège de France, a emmené le public dans une réflexion fascinante à travers son dernier essai « La marche, sauvez le nomade qui est en nous ».

UNE BELLE RÉUSSITE POUR LE DÎNER PAROISSIAL
Samedi 12 octobre, l'association Saint-Etienne de Divonne (ASED) organisait son traditionnel dîner paroissial à l'Esplanade du Lac. Convivialité et partage ont permis de rassembler plus de 150 adultes et 40 enfants. Un grand bravo à tous les membres pour l'organisation de ce bel événement.



LE QUARTIER D'ARBÈRE A TREMBLÉ POUR HALLOWEEN

Mardi 15 octobre, le quartier d'Arbère a été le théâtre d'une soirée terrifiante mais pleine de bonne humeur grâce à la traditionnelle fête d'Halloween organisée par le conseil de quartier ! Petits et grands, tous déguisés en monstres, sorcières et autres créatures, se sont retrouvés pour des animations ensorcelantes. Merci à tous les participants ainsi qu'aux membres du conseil de quartier qui ont contribué au succès de cet événement !



INAUGURATION DE LA GALERIE D'ART PAPAJOSETTE

Samedi 12 octobre, élus, artistes et habitants se sont retrouvés à la galerie d'art PapaJosette, située à la Maison de la Gare, pour son inauguration. Venez découvrir un espace unique, dédié à l'art, où artistes locaux et internationaux exposent leurs œuvres : peintures, sculptures, et créations variées vous y attendent ! Ouvert jusqu'au 31 décembre, le samedi de 10h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h et le mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 19h.



Nouvelle naissance à l'écopâturage de Divonne-les-Bains

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel agneau dans notre écopâturage ! Ce petit bout de laine est né en pleine santé, apportant une belle énergie au troupeau. L'écopâturage, c'est bien plus qu'un simple espace de pâturage, c'est un projet écologique qui contribue à l'entretien naturel des terrains tout en préservant la biodiversité locale. Venez découvrir notre nouveau résident lors de votre prochaine visite au bord du lac de Divonne-les-Bains !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX DIVONNAIS

Samedi 12 octobre, Divonne-les-Bains a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une cérémonie conviviale et chaleureuse. Cette rencontre a été l'occasion pour les nouveaux Divonnais d'échanger avec le maire Vincent Scattolin et les élus, Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, les forces de l'ordre, les services de secours, et les acteurs locaux, de découvrir notre belle ville, son patrimoine, ses activités culturelles et sportives et ses services qui en font un lieu où il fait bon vivre.

19



LE MONUMENT AUX MORTS A ÉTÉ RÉNOVÉ

Réalisés par l'artisan Fabien Drapeaux, les travaux de rénovation du monument aux Morts sont terminés et permettent au monument de retrouver tout son éclat et son importance pour notre ville. Ce chantier a également été l'occasion d'honorer deux héros supplémentaires, Claudius Guillermin né en 1888 et François Gruz né en 1889, Poilus oubliés « morts pour la France ». Ce geste de mémoire vient renforcer notre devoir de transmission et de reconnaissance envers toutes les générations futures.



Baptiste Tinchant

LE SON DE DIVONNE-LES-BAINS

“**Divonne-les-Bains** pourrait être le tremplin de jeunes artistes.”

Son nom ne vous dit peut-être rien mais Mae est promise à un bel avenir dans le domaine de la pop française. « *Nous avons réalisé de belles dates de concerts. Elle a joué notamment sur la scène du Trianon à Paris, du Transbordeur à Lyon. Elle est aujourd'hui en première partie de la tournée en Suisse de l'artiste Fredz. Nous avons également sorti un EP avec une vidéo tous les 15 jours. Yorgos et moi l'accompagnons sur l'ensemble de son projet.* »

Faire vivre la musique à Divonne-les-Bains, Baptiste en a le souhait. « *J'ai créé des spectacles pour la ville de Metz. J'ai la volonté de proposer la même chose pour ma ville de cœur. Permettre aux jeunes de s'exprimer en chanson.* »

La musique dans la peau

Enfant de Divonne-les-Bains, Baptiste Tinchant, aussi appelé Bat, est aujourd'hui chargé de production pour le label de musique Y.PROD. « *J'ai toujours baigné dans l'univers musical, explique le Divonnais. Enfant, mes parents faisaient partie d'une chorale. Mon père jouait de la guitare et écrivait des chansons.* » C'est donc tout naturellement qu'il prend le même chemin. « *J'ai fait partie d'un groupe. Nous avons sorti un album en Suisse et en Colombie. Pour moi, la musique est synonyme de liberté. C'est une manière d'aborder tous les sujets de façon détournée. On*

peut parler d'amour sans pudeur. J'ai toujours eu plus de facilité à parler à travers des textes. » Si sa propre carrière musicale est aujourd'hui en sommeil, Baptiste accompagne une artiste, Mae. « *Lorsque je suis revenu à Divonne-les-Bains il y a deux ans, je suis entré en contact avec Yorgos Benardos, compositeur qui a travaillé pour Universal Music aux côtés d'artiste comme Jenifer. Nous avons été immédiatement en accord sur le projet musical de Mae et nous avons décidé d'unir nos forces pour l'aider à se développer. Nous avons des ambitions fortes sur trois ans.* »

+ d'infos

Découvrez l'univers de Mae





AFTER THE RAIN : VOTRE NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Originaire de Divonne-les-Bains, Laura Nurchi a ouvert son salon de coiffure le 5 septembre dernier. « *J'ai étudié dans une école de coiffure prestigieuse à Genève, explique la jeune femme. J'ai toujours été passionnée de coiffure. Surtout, je voulais entrer dans la vie active très vite.* » Dès sa première année, Laura apprend les différentes techniques. À la fin de son CAP, elle se dirige vers un brevet professionnel. « *J'ai ensuite travaillé durant 8 ans dans un salon de coiffure à Ferney-Voltaire où j'étais responsable avant de venir exercer dans un salon à Divonne-les-Bains. Je me suis ensuite consacrée à mes enfants.* »

UN MOMENT HORS DU TEMPS

Le salon « After the rain » voit alors le jour à Divonne-les-Bains. « *Lorsque j'ai vu ce salon en vente, j'ai immédiatement sauté sur l'occasion. Je voulais un espace cocooning où le bien-être de mes clientes est primordial. Je ne voulais pas d'une usine mais d'un vrai salon de détente. Mes clientes ont la possibilité de privatiser l'espace, à l'abri des regards.* » Laura Nurchi se décrit comme une technicienne des cheveux. « *J'adore sublimer, transformer. Je suis notamment spécialisée dans les extensions et le lissage.* »

+ d'infos

40, Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains
09 71 51 61 56
06 85 61 30 24
contact.aftertherain@gmail.com
Page Instagram : after_the_rain_divonne

L'ASSOCIATION PLAISIR D'APPRENDRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS (PAF!) VEUT RENAÎTRE

L'association PAF! est née en décembre 2016. Trois mamans d'enfants avec des profils d'apprentissage particuliers décident de se réunir pour sensibiliser, informer et accompagner les enfants et les adultes en difficulté.

« *Nous avons porté un projet d'envergure, explique Tina Heintz, l'une des fondatrices. Nous avons organisé en avril 2017 La Journée PAF! Il s'agissait en fait d'un événement de plusieurs jours. Nous avons tenu des conférences avec des experts et un salon qui comptait 40 stands. C'était le premier et seul événement dans le pays de Gex dédié au plaisir d'apprendre avec un accent sur les troubles de l'apprentissage. 1 200 participants et plus d'une centaine d'experts dans tous les domaines étaient réunis.* »

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

Les années suivantes, l'association organise des animations, des ateliers et des conférences sur le même thème. Aujourd'hui, l'association veut renaître. « *Nous recherchons des adhérents pour relancer nos activités. D'autant que le Gouvernement a mis en place une nouvelle stratégie nationale*



pour les troubles liés au neurodéveloppement : autisme, Dys, TDAH, TDI en novembre 2023. Nous avons un rôle à jouer en tant qu'association partenaire et nous pourrions bénéficier de financement pour mener des actions. »

Vous êtes parent ? Étudiant ? Enseignant ? Praticien ? Retraité ? Professionnel ? Vous aimez aider les personnes en difficulté ? Vous avez des idées à partager ? Vous souhaiteriez apporter votre contribution ? Rejoignez l'association !

+ d'infos

assoc.paf01@gmail.com
www.assoc-paf01.fr



Culture

DU 14
NOVEMBRE
AU 14
DÉCEMBRE

HALL DE L'ESPLANADE DU LAC

FRAGMENTS ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Exposition photographique
et témoignages
de violences conjugales.

Ouvert du mardi au samedi de 15h à 18h.



Sortir à Divonne-les-Bains



@sortirdivonne



EXPOSITION PHOTOS : FRAGMENTS, ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Le service culturel de la mairie de Divonne-les-Bains, en collaboration avec l'association « J'ai compris, j'agis » vous propose l'exposition photographique : Fragments, et si c'était vous ? Elle est à découvrir du 14 novembre au 14 décembre, du mardi au samedi, de 15h à 18h, dans le hall de L'Esplanade du Lac.

SENSIBILISER ET PRÉVENIR

Elle retrace le parcours de victimes et auteurs de violences conjugales. « Cette exposition vise à créer un impact significatif sur la communauté locale, en favorisant la compréhension et l'empathie autour des violences conjugales, explique l'association organisatrice. Elle projette aussi la lumière sur la réalité des situations vécues par des personnes de la région. À travers cette exposition, nous avons plusieurs objectifs : la sensibilisation locale, la visibilité des victimes, l'inspiration et l'espoir, le changement de perspective sur les auteurs de violence, la prévention mais aussi l'interaction et l'engagement. »

Le vernissage de l'exposition se tiendra le mardi 19 novembre à 18h30.

"Souvenir d'un février glacial", coup de cœur du public

La 5^e édition du concours transfrontalier « Zoom franco-suisse » avait pris place au Jardin du Pont des Îles du 2 juillet au 13 octobre. 30 photographies avec pour thème « L'eau dans tous ses états » étaient exposées. Le public pouvait alors voter pour son coup de cœur. « Souvenir d'un février glacial » de Jean-Luc Girerd au port de Coppet (Suisse) en 2012 a obtenu le plus de votes.





Venez célébrer la nouvelle année dans
une ambiance festive et élégante !

Rejoignez-nous le 31 décembre pour une soirée inoubliable !
Profitez d'un menu gastronomique et d'une soirée dansante
jusqu'à 2h pour accueillir 2025 avec élégance et bonne humeur.






Mardi 31 décembre

MENU GASTRONOMIQUE À 129€

DE 19H30 À 02H00

OFFREZ-VOUS UN RÉVEILLON INOUBLIABLE !

-  +33 (0)4 50 20 90 00
-  93 Chemin du châtelard
01220 Divonne-les-bains
-  reception@bestofboth.fr

**NOUS AVONS HÂTE DE FÊTER AVEC VOUS CETTE BELLE SOIRÉE DE
NOUVEL AN !**

Cours de Krav Maga Méthode Philippe Kaddouch

Instructeur : Stéphane QUÉRY

Les mardis de 18h30 à 19h45

Inscriptions à tout moment de l'année

Lieu des cours : Ecole de Danse Orensen – 58 rue de la Versoix – Divonne les Bains

- Apprendre à se défendre face aux agressions
- Avoir les bons gestes pour réagir adéquatement à toute situation hostile
- Améliorer sa confiance et la conscience de soi
- Techniques basées sur la biomécanique du corps, l'intelligence, l'agilité physique et l'instinct animal...

Informations et inscriptions obligatoires : stephquery@hotmail.fr
Tel. 06 08 88 08 07

www.query-krav-maga.com



ARTISANAT FRANÇAIS ET EUROPÉEN



Alve'Art
L'ARTISANAT AU CŒUR DE VOTRE MAISON

Explorez un monde de créations étonnantes,
Des objets uniques, des trouvailles passionnantes.

-  Alveart_divonne
-  Alve'art
-  Alveart.fr
-  04 50 28 37 08
-  40 Grande rue, Divonne-les-bains
-  Mardi au Vendredi : 10h-12h30 14h30-19h
Samedi : 10h-12h30 14h00-19h Dimanche : 9h30-13h30




CAVEAU GESSIEN

VINS, ALCOOLS & SPIRITUEUX

242, Grande Rue 01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 29 45
www.caveau-gessien.fr





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

La justice donne raison à la majorité municipale

La mise en œuvre de notre vision pour Divonne-les-Bains est parfois entravée par des procès, intentés par des opposants politiques ou par des entreprises défaillantes. Fort heureusement, la justice donne très régulièrement raison aux intérêts de la ville. La rupture du contrat avec l'ancien exploitant des Thermes, pour un manque d'entretien et d'investissement dans le bâtiment, a ainsi récemment été confirmée par la Cour administrative d'appel. Une décision qui permettra à la commune de toucher des indemnités et qui confirme la stratégie de la ville de recherche d'un partenaire

sérieux qui redonnera un nouvel élan au thermalisme divonnais. La justice a également rejeté une nouvelle fois les recours contre les permis de construire de l'ÉcoQuartier de la Gare, confortant notre stratégie de densification maîtrisée, afin de lutter contre l'étalement urbain. Nous pourrions également citer la victoire de la ville face à l'entreprise d'embouteillage de l'eau minérale qui nous réclamait 331 millions d'euros d'indemnités pour avoir mis fin au projet. Des recours qui font perdre du temps à nos projets mais des victoires qui confirment notre sérieux, notre stratégie et notre vision.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

L'envers du décor....

Si Divonne a pu, il y a de nombreuses années, rayonner, grâce à son Casino, ses Thermes, son Centre Nautique et son Lac, son Golf et ses hôtels, au fil du temps, notre cité s'est reposée sur ses lauriers, et a vécu sur ses acquis...Cela se ressent notamment au cœur de nos bâtiments publics, qui eux n'ont pas bénéficié des rénovations et entretiens qu'ils méritaient. Ex : Les travaux prévus à l'École du Centre résultent d'un effondrement, qui, par obligation, entrainera de gros travaux, alors qu'un sérieux entretien auraient dû préserver, faire évoluer les bâtiments au fil des changements sociétaux, écologiques...Que nenni ! malgré

les demandes réitérées des occupants depuis plusieurs années et mandats, le manque d'entretien ne peut pas conserver les structures en bon état. L'École en est un triste exemple parmi d'autres : l'arrière de la Mairie, où les mousses prolifèrent, les fissures cheminent et les crépis s'abandonnent... L'hippodrome, dont la toiture, architecturalement reconnue, menace, les gradins « dégradés », notre piscine dont on attend désespérément les travaux indispensables, et alors que le Village des Associations va sortir de terre en grande pompe, les vestiaires du gymnase devenu vétustes ne seront pas rénovés. Ces lieux publics offrent une image dégradée de « l'art de vivre à la divonnaise »...

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

De la poudre aux yeux sur une morne réalité

La majorité municipale vend du rêve, à comparer avec ce qu'on voit en ville. Décidé en 2021, le projet « grand lac » est doté de 500 k€ par an sur 10 ans. En 2024, aucune réalisation sauf une présentation sans date à prévoir et un skate park en bois (!) inauguré en 2023, mais inutilisable cet été pour cause de rénovation (déjà !). 600 K€ ont été budgétés en 2024 pour changer tout le mobilier urbain autour du lac : il n'en est rien. Le « village des associations » : il s'agira simplement de plusieurs salles de sport pour agrandir le gymnase actuel. Loin du lieu « convivial, associatif et festif

favorisant les échanges entre associations, bénévoles et citoyens » d'après le site de la mairie. En gestation depuis 2008 (déjà !) et sans date de construction. Le « nouveau schéma de mobilité douce » est un simple plan de circulation généralisée à 30 km/h pour les véhicules. Concrètement, cette vitesse est impossible à tenir (constat fait cette semaine en suivant de nombreuses voitures) et ne règle pas les problèmes de circulation aux douanes. aguibert@divonne.fr, Facebook : divonnepourvousDPV Instagram : amauryguibert_divonnepourvous



A D M
LES ATELIERS DE MARINE
Architecture d'Intérieur et Décoration

Agence d'architecture d'intérieur
Divonne les Bains

Rénovation et aménagements intérieurs,
projets clés en mains : plans techniques,
sélection de matériaux et sanitaires,
aménagements sur mesures, visuels 3D,
suivi de chantier.

info@lesateliersdemarine.net
+33 6 49 27 18 66
+41 78 839 31 71
www.lesateliersdemarine.net

Micro-Center.fr

ALARME & VIDÉOSURVEILLANCE

Sécurisez votre habitation ou votre business avec nos systèmes de sécurité

- ✓ Pas de frais mensuel ou annuel
- ✓ Auto-surveillance, vous êtes indépendant et le matériel vous appartient
- ✓ Installateur reconnu dans le Pays de Gex depuis 2010



09.77.21.77.97
+022.575.37.95

ahua **AJAX**

www.micro-center.fr
contact@micro-center.fr

nacarat.

DEVELOPPEMENT

- CONSEIL EN INGÉNIERIE ÉDITORIALE
 - CRÉATION GRAPHIQUE
 - MISE EN PAGE
 - IMPRESSION NUMÉRIQUE
- IMPRESSION OFFSET TOUT FORMAT
 - SITES WEB

Votre contact :

Tél. : 06 78 60 85 13
03 82 88 26 74



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

ILS SE SONT DIT OUI

Gwenaël BARELLI et Laure CHARLES, le 21 septembre 2024
à Divonne-les-Bains (Ain)

Christophe CALLÉJA et Audrey CARREL, le 21 septembre
2024 à Divonne-les-Bains (Ain)

ILS NOUS ONT QUITTÉS

François SEGUIN, le 7 octobre 2024 à Divonne-les-Bains (Ain)

Louise KOTANIAN née POSSILIKHINE, le 4 octobre 2024 à
Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le maire Vincent Scattolin et le conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'Armistice de 1918 et à l'hommage à tous les morts pour la France le lundi 11 novembre.

Au programme : défilé militaire à 15h, au départ de la mairie, dépôt de gerbe et recueillement au cimetière à 15h30, commémoration devant le monument aux morts à 15h45 et exposition de voitures anciennes, place Perdtemps à 16h30. La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.





L'humeur du mois



SOIRÉE DES ILLUMINATIONS : RENDEZ-VOUS LE 30 NOVEMBRE

Les festivités de Noël seront officiellement lancées à l'occasion d'une soirée des illuminations exceptionnelle. Ne manquez pas le rendez-vous, samedi 30 novembre à partir de 17h30 sur la place de l'Office de Tourisme.

Samedi 30 novembre, dès 16h, des animations vous attendent en centre-ville. Les magnifiques décorations illumineront les rues et la magie de Noël s'invitera à Divonne-les-Bains, à partir de 17h30. À 18h, un sublime feu d'artifice sera tiré depuis le casino. Une déambulation surprise s'élancera ensuite de la place de l'Office de Tourisme jusqu'à la place Perdtemps où la patinoire sera inaugurée pour l'occasion. Cette dernière sera présente sous la halle Perdtemps jusqu'au 5 janvier accompagnée d'un marché de Noël de produits artisanaux et de spécialités culinaires. La maison des lutins sera également à découvrir jusqu'au 5 janvier, salle de la Blanchisserie.

Programme complet :

www.divonnelesbains.fr

#DIVONNE2.0



L'Italie s'est invitée à l'accueil de loisirs Guy de Maupassant avec de nombreuses activités : fabrication de pâtes fraîches et de pizzas, découverte des secrets du tiramisù, dégustation auprès du Food truck Pasta Così et création de masques vénitiens. Une belle journée aux couleurs italiennes pour nos petits chefs en herbe.



Vendredi 18 octobre, les élèves de 3^e du collège Marcel Anthonioz ont reçu leur diplôme national du brevet lors d'une belle cérémonie. Lors de cet événement, une trentaine de collégiens ont été mis à l'honneur pour leur parcours méritant et leur engagement au sein de l'établissement.



Mardi 15 octobre, les enfants des écoles Guy de Maupassant et du Centre ont participé au cross. Les petits athlètes ont réalisé des foulées au profit de l'association de l'association ELA et de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Bravo aux élèves pour ce défi sportif.



L'association Divonnelectro a fêté ses 20 ans d'existence jeudi 10 octobre à l'occasion d'une journée festive et conviviale. Un grand bravo à eux pour leur dévouement et leur implication en faveur du patrimoine divonnais.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Le prochain se tiendra le 13 novembre à 19h.



Du 30 novembre au 5 janvier

Fabuleux Noël à Divonne-les-Bains



Vatinoire

sous la halle Perdtemps

Marché
de Noël
et Maison
des
Cutins

Noël des
14 commerçants
le 14 décembre • Grande Rue

CASINO
DIVONNE | LES BAINS

Divonne-les-Bains
L'Air en Léman

Retrouvez l'intégralité du programme à l'Office de Tourisme, sur les réseaux sociaux et le site de la ville www.divonnelesbains.fr 📱 Sortir à Divonne-les-Bains 📷 SortirDivonne